

**Evaluer la productivité d'une lignée cellulaire et la qualité des anticorps avant de négocier un contrat de licence ou de développer un test ?  
Anticiper la réglementation sur l'expérimentation animale ?  
Répondre à l'accroissement de vos besoins en anticorps ?**

## Données d'entrée

P.A.R.I.S prend en charge toute lignée cellulaire productrice d'Anticorps Monoclonaux (AcM) :

- Hybridomes ;
- Lignées recombinantes eucaryotes (CHO, NSO, BHK21...)

Quelles que soient les informations techniques disponibles et l'état des cellules : congelées (tubes, paillettes...) ou en culture.

## Technologie

La plateforme technologique dont dispose P.A.R.I.S permet d'adapter le process de production au cahier des charges et aux caractéristiques techniques de la lignée.

Outre les systèmes de production classiques (boîtes, rollers, sacs, fermenteurs, spinners...), P.A.R.I.S est spécialisée dans les **systèmes de production à dialyse**. Cette technologie permet d'obtenir une concentration en anticorps élevée (comparable à celle de l'ascite). Le faible taux de protéines contaminantes simplifie et améliore la purification.

Nos outils permettent la production de lots de quelques milligrammes jusqu'à des lots de plus de 100g.

## Programme

Lors de la première prise en charge d'une lignée, P.A.R.I.S réalise une **phase d'évaluation** (dite **phase 1**). Cette phase est essentielle pour évaluer le comportement en culture de la lignée et sa productivité.

Le cahier des charges de cette étape est adapté aux objectifs poursuivis par le Client et permet d'intégrer si nécessaire :

- Une adaptation à des milieux spécifiques, sans sérum de veau fœtal ou sans protéine par exemple ;
- La comparaison de la culture cellulaire et de la productivité dans différents systèmes (dialyse, batch...)
- La mise au point d'un protocole de purification (protéine A, affinité, échanges d'ions, gel filtrations...)
- La constitution de banques cellulaires certifiées exemptes de mycoplasmes et leur sécurisation.

Le client valide les résultats obtenus au regard des contrôles des échantillons fournis et du rapport d'activité.

A l'issue de cette phase, **P.A.R.I.S s'engage sur un prix au mg d'anticorps** (purifié ou non) pour toute production ultérieure. Le client connaît donc parfaitement le coût de production des anticorps et n'en assume plus les aléas techniques.

En fonction de ses besoins, le client commande à P.A.R.I.S les quantités d'anticorps nécessaires, sans engagement, et avec une possibilité d'abonnement.

## Livrables

Les informations techniques (planning, matériel, méthodes, résultats de contrôle) de chaque phase d'évaluation ou de production sont résumées dans un rapport d'activité adressé au client.

Tous les produits et sous-produits des prestations (cellules, surnageants, anticorps) ainsi que les informations techniques spécifiques restent l'entière propriété du client et ne sont en aucun cas exploités par P.A.R.I.S à d'autres fins. Les anticorps produits au-delà des quantités commandées sont proposés au client ou détruits si celui-ci ne souhaite pas les acquérir.

## Tarifs

La prise en charge d'un clone est facturée entre 675 € et 2 050 € en fonction du travail demandé.

Le prix des anticorps issus d'hybridomes murins est le plus généralement situé entre 5 et 50€/mg, suivant la taille des lots produits, la productivité du clone et le cahier des charges technique (milieu, contrôles, purification...).